



Programme Erasmus+ Masters conjoints Erasmus Mundus (MCEM)

Qu'est-ce qu'Erasmus+?

Depuis plus de 30 ans, l'Europe finance le programme Erasmus, qui a permis à plus de quatre millions d'étudiants européens d'étudier, de se former et d'acquérir une expérience à l'étranger.

Erasmus+ reconnaît l'importance d'offrir ces possibilités, en finançant l'échange d'étudiants, d'universitaires, d'idées et de bonnes pratiques entre les pays participant au programme¹ et les pays partenaires² dans le monde entier.

Dans le cadre du nouveau programme 2021-2027, les activités internationales couvriront l'enseignement supérieur, l'enseignement et la formation professionnels (EFP), la jeunesse et le sport.

En quoi consiste la nouvelle action Erasmus Mundus pour la période 2021-2027?

L'action Erasmus Mundus comprend les **masters conjoints Erasmus Mundus (MCEM)** et les **actions préparatoires pour le master conjoint Erasmus Mundus (actions préparatoires MCEM)**. Il s'agit de mécanismes de financement autonomes et leurs appels à propositions sont indépendants. Les MCEM contribuent à la mise en œuvre de programmes de master conjoint existants tandis que les actions préparatoires MCEM contribuent, quant à elles, à l'élaboration de nouveaux programmes de master conjoint.

En quoi consiste un projet MCEM?

Les masters conjoints Erasmus Mundus (MCEM) sont des **programmes d'études transnationaux intégrés de haut niveau** dans le cadre du master, dispensés par un partenariat international d'établissements d'enseignement supérieur (EES) de différents pays du monde et, le cas échéant, par d'autres partenaires éducatifs ou non éducatifs dotés d'une expertise et d'un intérêt spécifiques dans les domaines d'études/domaines professionnels concernés.

Quels sont les objectifs d'un projet MCEM?

Les MCEM sont des **programmes de master d'excellence** visant à renforcer l'attrait et l'excellence de l'enseignement supérieur européen dans le monde et à attirer les talents en Europe, en combinant:

- la coopération universitaire institutionnelle pour mettre en valeur l'excellence européenne dans l'enseignement supérieur et
- la mobilité individuelle pour tous les étudiants prenant part à l'action, avec des bourses de haut niveau financées par l'UE pour les meilleurs étudiants candidats.

Les MCEM contribuent à l'intégration et à l'internationalisation de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES). Leur particularité réside dans **l'importance de l'aspect commun/l'intégration** entre les établissements participants ainsi que dans l'excellence du contenu académique qu'ils proposent, débouchant sur la délivrance d'un diplôme commun ou de diplômes multiples.

Structure d'un projet MCEM

- Un MCEM est un **programme d'études conçu conjointement et pleinement intégré** respectant les *normes pour l'assurance qualité des programmes communs dans l'espace européen de l'enseignement supérieur*.
- Il est dispensé par un **partenariat d'au moins trois EES partenaires à part entière issus de trois pays différents**, dont au moins deux doivent être des pays participant au programme.

¹ États membres de l'UE et pays tiers associés au programme.

² Pays tiers non associés au programme.

- **Durée** d'un projet MCEM: **six années académiques** couvrant **au moins quatre éditions** du master, chacune d'une durée d'une à deux années académiques (60, 90 ou 120 crédits ECTS).
- Le programme MCEM doit inclure au moins **deux périodes d'études dans deux pays** (différents du pays de résidence des étudiants), dont au moins un doit être un pays participant au programme.
- **Composition** de la **subvention de l'UE** pour un projet MCEM:
 - contribution aux **coûts institutionnels** pour la mise en œuvre du MCEM: coût unitaire par étudiant inscrit de 750 EUR/mois d'études, la contribution maximale s'élevant à 1 800 000 EUR par subvention;
 - **bourses couvrant l'intégralité des frais** pour 60 étudiants au maximum par projet MCEM: coût unitaire par étudiant inscrit de 1 400 EUR/mois d'études (max. 24 mois), le montant maximal s'élevant à 2 016 000 EUR par subvention;
 - en outre, les consortiums peuvent demander des **bourses supplémentaires pour certaines régions** du monde;
 - contribution visant à couvrir les **besoins spécifiques** des étudiants: max. 120 000 EUR par projet.
- **Types de diplôme** délivrés: **un diplôme commun** (conseillé) **ou des diplômes multiples**.

Qui peut soumettre une candidature et participer au projet MCEM? De quelle manière?

Participation en tant qu'organisation:

- Les MCEM sont ouverts à toute organisation publique ou privée établie dans un pays participant au programme ou un pays partenaire:
 - établissement d'enseignement supérieur (EES);
 - partenaires non académiques (entreprises, organisations sans but lucratif, ONG, fondations, etc.).
- Tout EES éligible établi dans un pays participant au programme ou dans un pays partenaire peut soumettre une demande.
- Partenaires associés (facultatif): contribuent indirectement à la mise en œuvre des tâches/activités spécifiques. Pour des questions de gestion contractuelle, les partenaires associés ne sont pas considérés comme faisant partie du partenariat MCEM.

- **Les possibilités de financement pour la période 2021-2027 et les informations sur la procédure de candidature sont annoncées sur le portail des financements et appels d'offres de la Commission européenne, accessible à l'adresse suivante: <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home>**

Participation en tant qu'étudiant:

- Les MCEM sont ouverts aux étudiants du monde entier.
- Parmi les étudiants recrutés, les candidats les mieux classés bénéficient d'une bourse en fonction du nombre de bourses disponibles.
- La bourse est accordée pour au moins 12 mois et jusqu'à 24 mois selon la durée du programme de master (60, 90 ou 120 crédits ECTS).
- La bourse couvre les frais de voyage, de visa, d'installation et de séjour. Elle est calculée sur la base d'un coût unitaire mensuel de 1 400 EUR/mois, ce qui correspond à une bourse d'un montant maximal de 33 600 EUR (pour 24 mois).
- Une aide financière supplémentaire est disponible pour les étudiants ayant des besoins individuels, en fonction du niveau de handicap/soutien nécessaire, la contribution maximale s'élevant à 60 000 EUR.

- **Les candidatures doivent être introduites directement auprès des programmes de masters conjoints Erasmus Mundus qui figurent dans le catalogue des MCEM: https://www.eacea.ec.europa.eu/scholarships/emjmd-catalogue_en**

Pour en savoir plus

Des informations détaillées sur les **critères et les règles de financement** sont disponibles à l'adresse suivante: [Guide du programme Erasmus+](#).

Des informations sur la procédure de candidature aux appels à propositions sont disponibles sur le portail des financements et appels d'offres de la Commission européenne, accessible à l'adresse suivante: <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home>

Boîte fonctionnelle pour Erasmus Mundus: EACEA-EPLUS-ERASMUS-MUNDUS@ec.europa.eu